

Le maire  
02 52 21 10 00  
contact@loire-authion.fr

À l'attention de Guillaume Leroy  
Président de l'association Transparence Citoyenne



Référence : 2024.002784

Copie(s) :

Objet : Demande au titre du droit d'accès aux documents administratifs  
Demande de communication des notes de frais du maire

Pièces jointes : Notes de frais du maire sur les années 2020 à 2024

Monsieur,

Vous m'avez adressé, par mail du 28 mars dernier, une demande de communication des documents suivants :

- les notes de frais de déplacements du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.
- les notes de frais de restauration du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.
- les notes de frais de représentation du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.

Vous trouverez ces documents en pièce jointe de ce courrier, adressé par e-mail, sous format électronique comme souhaité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le maire,

Jean-Charles PRONO

